

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 **Quorum : 19**
Présents : 22

Ayant donné un Pouvoir : 04

Absents : 10

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 26

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 26

Pour : 22

Contre : 04

Majorité absolue des suffrages exprimés : 14

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

15/07/2025

22 présent(e)s : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. **Belmont-Tramonet** : / . **Champagneux** : M. CAGNIN Georges. **Domessin** : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. **La Bridoire** : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. **Pont de Beauvoisin** : Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOQ Pascal, PEYSSONNERIE Daniel. **Rochefort** : M. ARGOUD Yves. **Saint Béron** : Mme VERRIER Muriel. **Saint Genix-les-Villages** : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. **Sainte Marie d'Alvey** : M. PERSON Philippe. **Verel-de-Montbel** : M. CEVOZ-MAMI Christian.

04 pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à Mme HERRAULT Françoise, Mme BEGUIN-BECHEROT Nathalie à Mme JOURDAN Véronique, M. LOMBARD Daniel à M. BERTHOLLIER Christian, Mme YACONO Céline à M. LECOQ Pascal.

10 absent(e)s : M. BILLON Pierre, Mme BOURBON Marie-Christine, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PERROT Alain, M. PICHE Barthélémy, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, Mme SAUNIER Elise, M. VERGUET Nicolas.

OBJET : APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LE FESTIVAL « LES NUITS D'ETE » ;

Vu les statuts de la communauté de communes Val Guiers (CCVG) approuvés par arrêté préfectoral du 25 mai 2023 ;

Considérant que le budget principal pour l'exercice 2025 prévoit une enveloppe de 7 500,00€ pour accompagner l'organisation de spectacles sur le territoire ;

Considérant la demande de soutien financier déposée par le festival Nuits d'été ;

Monsieur le Président ;

PRESENTE la demande de soutien financier déposée par le Festival Nuits d'été pour l'édition 2025.

RAPPELLE que la communauté de communes Val Guiers, via son service Tourisme, est partenaire de l'évènement et vend les billets des spectacles proposés par le festival.



PROPOSE de verser un soutien financier de 1 250,00€ au Festival Nuits d'été pour l'édition 2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 22 voix pour ; 04 voix contre (Myriam FERRARI, Daniel PEYSSONNERIE, Christian BERTHOLLIER, Daniel LOMBARD) ; aucune abstention,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 1 250,00€ au Festival Nuits d'été ;
- **MANDATE** le Président à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération ;

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 29/07/2025,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN